



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
MAIRIE de DINGSHEIM
- 67370 -

Procès-verbal du 2 septembre 2024 à 19h30

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte rendu de la séance du 1 juillet 2024
3. Isolation des façades le long du domaine public (surplomb)
4. Utilisation du domaine public par les opérateurs
5. Projet de création de ZAC à Griesheim – sollicitation du CMCIC
6. Ateliers citoyens du 21 septembre 2024 - organisation
7. Point sur les projets et travaux en cours :
 - a. Voirie
 - b. Piste cyclable
 - c. Mairie
8. Compte rendu des commissions :
 - a. Cadre de vie, solidarité
 - b. Communication
 - c. Urbanisme et économie
 - d. Voirie
 - e. Citoyenneté, jeunesse et environnement
9. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes
10. Divers
 - a. Agenda

Liste des délibérations adoptées :

Membres présents : 14 - Procurations : 0 - Absent : 1 (Audrey Bauer) - Nombre de votants : 14

Point à l'ordre du jour	Délib. 2024 N°	Matière de l'acte	Titre	Vote
3	14	URBANISME	Isolation des façades le long du domaine public (surplomb)	Unanimité
4	15	RESEAUX	Adhésion à l'assistance mutualisée par la communauté de communes du Kochersberg pour la maîtrise des réseaux et équipements télécom sur le territoire des communes adhérentes	Unanimité

Procès-verbal du 2 septembre 2024 à 19h30

Présidence : Le maire, Gaston BURGER

Secrétaire de séance : Brice SCHOBEL, conseiller municipal délégué

Membres présents : 12

Gaston Burger, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Brice Schobel, Benoît Haettinger, Geoffrey Diebold, Joseph Arenas, Fabienne Breyel, Fabrice Lutz, Laetitia Johner, Gisèle Berbach, Christian Biller

Procurations : 2 – Geneviève Botzong donne procuration à Joseph Arenas, Dominique Reinbolt donne procuration Geoffrey Diebold

Absents : 1 - Audrey Bauer

Nombre de votants : 14

Avant l'ouverture de la séance, le maire fait le bilan sur les deux événements du week-end à savoir :

- **Table éphé'Maire** : Evènement au cours duquel le conseil municipal a proposé une soirée « restauration » ouverte à l'ensemble de la population sur inscription. Les bénéfices seront reversés à la banque alimentaire. Cette animation a recueilli la satisfaction de tous les participants. Il remercie les conseillers municipaux pour leur implication.
- **Evènement climatique.** En effet, un gros épisode de grêle avec de fortes précipitations a eu lieu sur les communes de Dingsheim et Griesheim dans la nuit de dimanche 1^{er} au lundi 2 septembre 2024. Plusieurs véhicules privés ont été endommagés mais rien sur les bâtiments publics. Un balayage des axes principaux a été fait par une entreprise extérieure. Le SDEA passera pour pomper certains avaloirs. Le maire rappelle que la demande de classement pour catastrophe naturelle n'est permise que pour certains événements spécifiques. La grêle relève des risques couverts par les assurances. Une information sera faite via les supports numériques.

1. Désignation du secrétaire de séance

Brice Schobel est désigné comme secrétaire de séance.

Votants : 14 - **POUR : 14**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

2. Adoption du procès-verbal du 1 juillet 2024

Le PV de la séance du 1^{er} juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

Votants : 14 - **POUR : 14**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

3. Isolation des façades le long du domaine public (surplomb)

Le maire rappelle les règles d'urbanisme concernant l'isolation extérieure des bâtiments qui sont implantés le long du domaine public. Le gestionnaire du domaine public (la commune ou la CeA si c'est le long d'une RD) peut, à la demande d'un pétitionnaire, prendre un arrêté de permission de voirie/autorisation de saillie ou surplomb du domaine public.

Afin d'uniformiser les demandes et autoriser les mêmes règles pour l'ensemble de la commune, le maire propose de définir par délibération du conseil municipal une largeur maximum de surplomb de 15cm hors tout.

A la suite de ces informations, le conseil municipal :

- ☞ **Décide** d'autoriser les pétitionnaires, dont les façades des bâtiments sont implantées en limite du domaine public, à les isoler en surplomb des voies et emprises publiques sous réserve :
 - ✓ qu'une demande d'autorisation d'urbanisme ait été déposée en bon et due forme
 - ✓ que ces travaux n'engendrent pas de problème de sécurité
- ☞ **Précise** que l'épaisseur du surplomb sera de 15 cm maximum
- ☞ **Autorise** le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

Délibération N°14/2024

Adopté à l'unanimité

Votants : 14 - **POUR : 14**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

4. Utilisation du domaine public par les opérateurs

Le maire propose que la commune adhère au projet de la Comcom pour faire une étude de faisabilité d'une redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs télécom (recensement des gaines).

Délibération N°15/2024

Adopté à l'unanimité

Votants : 14 - POUR : 14, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

5. Projet de création de ZAC à Griesheim – sollicitation du CMCIC

A l'issue du conseil municipal de juillet, les élus de Dingsheim ont rencontré les élus de Griesheim pour évoquer notamment les difficultés et inquiétudes de l'accès routier prévu dans l dernier projet d'aménagement de la zone artisanale qui est un sujet clivant essentiel.

D'autres points relevant de l'interrogation ont été évoqués lors de la réunion. Notamment il a été rappelé que le descriptif de l'OAP précise également que la zone doit normalement servir au desserrement des activités des trois communes de Dingsheim, Griesheim et Pfulgriesheim. En l'état le projet présenté ne semble pas répondre à l'OAP et les conséquences peuvent aller au-delà du simple débat sémantique.

En toute transparence chacun a mis sur la table sa vision du processus avec la volonté de trouver une solution pour permettre aux investisseurs d'entrevoir une issue à leurs projets. Différentes pistes ont donc été évoquées pour trouver une solution avec un objectif d'apaisement sur ces aspects

Le maire de Griesheim a fait une proposition qui consisterait à étudier un accès direct à la zone par la route départementale, sous réserve d'un déclassement par la CEA du tronçon routier traversant Griesheim pour le rendre communal ce qui donnerait en outre la main à la commune pour gérer la vitesse de transit. Cette solution, à la fois pertinente et pleine de bon sens a été accueillie très favorablement par tous les présents à la réunion.

Le président de la communauté de communes en a été immédiatement informé. Il a décidé de soutenir cette piste tant auprès de la CeA, qu'en maintenant les engagements financiers de la cocoko au projet.

Les principaux investisseurs issus de Griesheim ont été tenus au courant de cette solution que tout le monde appelle de ses vœux pour régler ce point relatif à l'accès.

Pour ce faire, il reste deux actes essentiels à accomplir : La décision du conseil municipal de Griesheim sur Souffel pour valider le projet proposé et récupérer en voie communale le tronçon évoqué et la décision de la CeA de déclassement du tronçon de la RD.

Cette issue ne requiert pas d'accord particulier de Dingsheim, mais le soutien du conseil municipal de Dingsheim à la solution proposée lors de la réunion par la commune de Griesheim est positif.

6. Ateliers citoyens du 21 septembre 2024 - organisation

Les ateliers citoyens seront organisés le samedi 21 septembre de 9h 00 à midi.

Les inscriptions se feront par voie numérique (Google Forms).

Le récapitulatif des ateliers :

Atelier 1	Entretien de la promenade / Nettoyage du Citystade (jeunes)
Atelier 2	Atelier décorations village
Atelier 3	Traitement poutres de l'auvent du tennis couvert
Atelier 4	Pose panneaux sur la réglementation des chemins
Atelier 5	Peinture des bancs communaux + Ecole maternelle
Atelier 6	Peinture des marelles dans les cours des écoles
Atelier 7	Préparation du déjeuner (tables et nourriture)
Atelier 8	Chantier Nellkopf

Pour le moment seules 3 associations ont répondu présente à notre sollicitation.

7. Point sur les travaux en cours

a. Voirie

- Les derniers luminaires restent à poser rue de la Chaîne.
- Un courrier de sensibilisation sera adressé courant octobre à l'ensemble des habitants pour les inciter à stationner leurs véhicules sur leur domaine privé.

b. Piste cyclable

- La piste est en phase de finition. Restent à faire : accotements et signalisation. Une inauguration de la piste est en réflexion.

c. Mairie

Une réunion de la commission de réflexion sur l'aménagement de la mairie est prévue, en présence de l'architecte, le 19 septembre à 18h30. Cette réunion est ouverte à tous les conseillers intéressés.

8. Compte rendu des commissions :

Cadre de vie, solidarité

- Les cavurnes et la fondation du columbarium ont été installées.
- Les ateliers décorations reprennent le 11 septembre.
- Une action santé sur la thématique du sommeil va commencer le 3 octobre avec des séances toutes les semaines.
- Les foulées roses auront lieu à Neugartheim-Ittlenheim le 5 octobre à 17h

Communication

- Le Pont est paru (56 pages). Une parution tous les quatre mois est à envisager pour éviter d'avoir un journal avec des informations parfois anciennes ou relancer une parution plus fréquente de la gazette communale « La Place de la Mairie »

Urbanisme et économie

- Le versement de la DETR concernant le parc a été versé. Le FEADER va être sollicité pour le versement de la subvention.
- Le Fonds de Compensation de la TVA a été versé : 95 000 €

9. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes

SIVOM

- **RH** : Sur 10 agents, 5 sont dans des situations spécifiques remplacés difficilement. La recherche de partenariats extérieurs (ESAT Sonnenhof) se poursuit pour accomplir un certain nombre de tâches d'entretien.
- **Maison du Sivom** : Retour sur les propositions de l'architecte missionné pour cette étude
- **Nouveau terrain de foot** : En attente pour le projet 1 du terrain de foot (calvaire) pour début septembre et une première approche pour le projet 2 du terrain de foot (sur la situation actuelle).
- **Photovoltaïque** : Une réunion sera organisée prochainement

Communauté de communes

Une réflexion sur la vidéosurveillance va être entreprise par la communauté de communes.

10. Divers

Hofname :

Point reporté au prochain conseil municipal

Agenda

- ↻ Ateliers citoyens : 21 septembre 2024
- ↻ Prochains conseils municipaux :
 - 7 octobre 2024 à 19h30
 - 4 novembre 2024 à 19h30
 - 9 décembre 2024 à 19h30

La séance est close à 22h15

Ont signé le présent procès-verbal :

Le président de séance : Gaston BURGER <i>Maire</i>	Le secrétaire de séance : Brice SCHOBEL <i>Conseiller municipal délégué</i>